

Recrute :

UN AGENT D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS (H/F)

Second du chef d'équipe

Idéalement située sur la quatre-voies à 15 mn de Rennes et 25 mn de Saint-Malo, Tinténac est une commune de 4100 habitants, membre de la Communauté de Communes Bretagne Romantique et labellisée « Petites Villes de demain ». Ancien chef-lieu de canton, en pleine expansion, la Ville accueille 2500 scolaires et plus de 130 commerces, services, artisans et entreprises.

Grade : Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, Adjoint technique principal de 1^{er} classe, à défaut contractuel

Type d'emploi : emploi permanent

Temps de travail : complet

Durée :

- durée hebdomadaire de janvier à mars et d'octobre à décembre : 35h00

- durée hebdomadaire d'avril à septembre : 39h30. Nombre de jours ARTT calculé au réel.

- Poste à pouvoir : 01/09/2026

MISSIONS : Sous l'autorité directe du Chef d'Équipe Espaces Verts, l'agent sera chargé d'effectuer l'entretien des espaces verts dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site. Dans ce cadre, il participe principalement aux travaux d'entretien : parcs, jardins, terrains de sport à l'aide d'outils manuels ou motorisés. Vous serez le second du chef d'équipe des espaces verts.

Missions régulières :

- Tonte de pelouses
- Nettoyage et entretien des massifs
- Entretien des arbres et arbustes : élagage, débroussaillage, arrosage, désherbage
- Entretien de la voirie : nettoyage, balayage, fauchage, défrichage, désherbage mécanique

Missions ponctuelles /saisonnnières :

- Plantations
- Broyage de branches
- Renfort service voirie
- Nettoyage des trottoirs
- Ramassage des feuilles
- Réparation et pose de signalisations
- Aide à l'installation des illuminations en fin d'année.

- Création et aménagement des espaces verts

Toutes autres activités nécessaires au bon déroulement du service public

➤ **SAVOIRS**

- Entretenir les espaces verts (maîtriser les techniques d'entretien et d'aménagement des espaces verts et des végétaux)
- Bonne connaissance des végétaux
- Connaître et appliquer les règles de sécurité du travail
- Tailler des arbustes et arbres
- Appliquer les obligations réglementaires liées aux sites

➤ **SAVOIRS FAIRE**

- Savoir manipuler des équipements motorisés professionnels dans le respect des règles de sécurité
- Assurer l'entretien courant du matériel
- Entretenir les espaces verts (tonte des gazons, traitement et arrosage...)
- Détecter les dysfonctionnements et alerter les responsables
- Exécuter les chantiers d'entretien et d'aménagement à partir d'un plan et d'un programme de travail préalablement définis
- Confectionner des massifs arbustifs et floraux
- Connaissance en maçonnerie appréciée
- Désherber les massifs et plantations
- Créer des nouveaux espaces verts et engazonnement
- Surveiller la flore
- Toutes autres tâches demandées par la hiérarchie
- Surveiller, contrôler et maintenir l'état de fonctionnement des aires de jeux
- Entretenir des cimetières et des cours d'écoles
- Participer à la viabilité hivernale des routes
- La personne pourra être amenée à intervenir sur les bâtiments en collaboration avec l'équipe en charge de l'entretien des bâtiments selon les besoins

➤ **SAVOIR ÊTRE**

- Savoir rendre compte de son activité
- Bonne condition physique
- Sens du travail en équipe
- Esprit d'initiative et autonomie
- Rigueur dans les consignes
- Qualités relationnelles
- Dynamisme
- Sens du service public (déontologie, discrétion)

➤ **PROFIL DEMANDÉ**

- Recrutement statutaire par voie de mutation, détachement, liste d'aptitude ou recrutement direct (adjoint technique)
- Niveau BEP ou BAC professionnel option "aménagement des espaces verts ou paysagiste "
- Permis B obligatoire
- Permis E apprécié
- Caces petits engins de chantier apprécié

Le candidat devra avoir une véritable expérience et des compétences dans la gestion des espaces verts.

- **Rémunération** : statutaire + régime indemnitaire (IFSE et CI) - Participation de 15€/mois pour la mutuelle Prévoyance, Participation de 15€/mois pour la mutuelle Santé. Titre de restaurant de 8€/ titre avec une participation de la collectivité de 4€/ titre. Adhésion au COS Breizh.

Informations complémentaires : Adresser lettre de motivation et CV avec votre dernier arrêté de situation – à Monsieur le Maire 12 rue Nationale – 35190 TINTENIAC ou rh@tinteniacy.fr avant le 24 août 2026 à 12h00. Les entretiens auront lieu le 9 septembre 2026 au matin.